



Écrire Éducation à l'Université

GUIDES POUR ÉCRIRE DANS DES DISCIPLINES SPÉCIFIQUES

1 Qu'est-ce que l'éducation ?

L'éducation est la mise en œuvre des moyens pour faciliter l'apprentissage de savoirs et savoir-faire, de valeurs, attitudes, croyances et habitudes. L'éducation est, en définitive, le processus permettant d'assurer le développement de toutes les capacités de l'individu.

Elle est bien souvent guidée par des éducateurs, des spécialistes qui ont reçu une formation académique spécifique leur permettant de comprendre, d'analyser et de savoir gérer des situations d'apprentissage.

Pour ces professionnels, la maîtrise de l'expression est indispensable, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Un bon enseignant doit avoir une excellente compétence linguistique communicative ; il se doit d'être un modèle pour ses élèves et il a la responsabilité de leur fournir une bonne éducation linguistique.

“ **Un bon enseignant doit avoir une excellente compétence linguistique communicative ; il se doit d'être un modèle pour ses élèves et il a la responsabilité de leur fournir une bonne éducation linguistique.** ”

2 L'écriture en éducation

Les futurs enseignants doivent se préparer tout au long de leurs études universitaires afin de maîtriser convenablement la langue et de pouvoir en faire un bon usage ; ils devront l'employer avec correction et faire preuve de souplesse et de capacité d'adaptation. Ils devront par exemple pouvoir s'exprimer de façon appropriée dans les situations suivantes :

- a) Ils devront pouvoir s'adresser par écrit à divers collectifs dans le cadre professionnel tout en sachant adapter la communication : les enfants, l'équipe de direction, le conseil pédagogique, les parents, le conseil d'administration.
- b) Ils devront contrôler parfaitement le registre à employer à l'écrit. La maîtrise de la langue orale familière est aussi importante pour un enseignant que la maîtrise du registre soutenu, mais dans la communication écrite, l'enseignant doit privilégier la langue soignée et ses textes ne devraient pas mélanger les différents registres.

- c) Ils devront utiliser avec leurs élèves une langue écrite adaptée à leur âge, aux connaissances préalables, à la capacité cognitive, au besoin de clarté et de concision ainsi qu'aux exigences didactiques.
- d) Ils devront savoir utiliser la langue avec beaucoup de sensibilité (dans les rapports, les bulletins scolaires lus par les élèves, lors de la rédaction d'activités d'apprentissage ou de contenus).

Ils devront par exemple veiller à garantir la confidentialité de certaines données, à préserver l'image des élèves et à employer une langue inclusive et libre de préjugés. Par ailleurs, ils devront rédiger des messages écrits parfois personnalisés, respectueux, positifs et motivants sur l'apprentissage.

- e) Ils devront savoir s'exprimer par écrit aussi bien dans des environnements présents (sur papier, sur des tableaux noirs traditionnels, par exemple) qu'au moyen d'outils technologiques comme les tableaux numériques ou des environnements virtuels. Ainsi, ils devront bien connaître les espaces d'apprentissage virtuel et les caractéristiques de la langue dans ces environnements (quand et comment faut-il écrire virtuellement, comment utilise-t-on l'hypertextualité et la multimodalité, quelles sont les dynamiques de communication dans les réseaux ?) Tout enseignant doit par exemple pouvoir écrire sur un blog ou sur un réseau social ; il doit savoir afficher ses écrits dans le nuage pour y travailler en collaboration et être en mesure d'apprendre à ses élèves à écrire sur toute sorte d'espaces numériques.
- f) Ils devront maîtriser les divers modèles textuels écrits et en particulier savoir expliquer, argumenter, décrire, raconter, sans pour autant négliger l'écriture créative. En effet, ils devront aussi avoir la capacité de créer, de faire créer et d'apprécier des textes ayant une finalité esthétique ou littéraire.

En ce qui concerne la période de formation académique universitaire, les futurs enseignants s'expriment par écrit dans des situations d'expression très variées et dans différents objectifs.

Les étudiants en éducation doivent réaliser de nombreuses tâches écrites en rapport avec l'explication de l'expérience, souvent à partir de l'observation de situations d'apprentissage ou à partir de réflexions personnelles. L'écriture de l'expérience, marquée par la subjectivité (raisonnements, doutes, questions, réflexions subjectives), pose souvent des problèmes aux étudiants. Si parfois il est acceptable d'exposer par écrit la subjectivité sans trop de filtres (dans un journal de bord ou sur des notes personnelles, par exemple), dans le milieu académique, l'auteur doit très souvent expliquer l'expérience en gardant une certaine distance et en mettant cette expérience en rapport avec ce que disent les experts ou la bibliographie sur le thème. Il doit donc reconduire la subjectivité et l'insérer de manière appropriée dans des textes académiques ou scientifiques. La première personne du singulier, par exemple, deviendra la première personne du pluriel ou la forme impersonnelle.

“ Les étudiants en éducation doivent réaliser de nombreuses tâches écrites en rapport avec l’explication de l’expérience, souvent à partir de l’observation de situations d’apprentissage ou à partir de réflexions personnelles. ”

Les textes des étudiants en éducation ont bien souvent un caractère analytique et argumentatif. Les futurs enseignants sont amenés à réaliser de nombreuses tâches d’écriture qui portent sur des produits culturels (livres, articles, matériaux didactiques, ressources d’apprentissage), des sources diverses (primaires, secondaires), des données (quantitatives, qualitatives). Ils doivent être capables de comprendre l’information, de l’analyser et de l’intégrer dans leur propre réflexion de manière bien argumentée, tout en reconnaissant les sources de consultation et en respectant les conventions. Les étudiants doivent relever le défi de rédiger des écrits dont les argumentations seront solides et où il n’y aura pas d’affirmations vides, gratuites ou peu raisonnées.

3 Textes écrits habituels en éducation

Le futur professeur des écoles doit pouvoir maîtriser une typologie importante de textes écrits. Quand il exercera son activité d’enseignement dans un établissement, il devra pouvoir écrire avec aisance des textes tels que des programmes, des programmations, des commentaires d’évaluation sur les élèves (pour les élèves, les parents, l’équipe d’enseignants), des notes ou lettres pour les parents, des bulletins scolaires des élèves, un journal de bord, des textes de diffusion de son expérience parmi la communauté éducative...

À l’université, l’étudiant rédige d’autres types de textes d’expression écrite académiques ou plus en rapport avec la diffusion des connaissances scientifiques. Vers la fin de ses études il peut être amené à écrire des articles, des communications ou des posters pour présenter sa recherche à des congrès, ou encore une thèse doctorale, par exemple.

Les textes académiques les plus habituels/commons auxquels l’étudiant va être confronté au cours de ses études sont les suivants : des résumés, des comptes rendus, des réponses à des questions en situation d’examen ou lors de travaux, des études de cas, des travaux de classe, des travaux de fin d’études, des écrits pour l’évaluation, des commentaires, des fiches de lecture, des réflexions (sur des expériences, sur son apprentissage), des comparaisons (entre systèmes pédagogiques, méthodologies, options éducatives, théories), des mémoires de stage, des portfolios d’apprentissage, des écrits biographiques, des programmes, des objectifs, des activités, des textes de

genre littéraire, des planifications à court ou à long terme, des descriptions de matériaux didactiques, etc.

Pour réussir à bien s'exprimer à l'écrit, les étudiants doivent connaître les spécificités des textes académiques. Le professeur doit contribuer à les leur faire découvrir et à en expliquer les caractéristiques. En effet, par méconnaissance des typologies discursives, il est fréquent de trouver des écrits tels que : a) des mémoires de stage mal rédigés, avec par exemple trop de texte pour décrire l'établissement où se sont déroulés les stages et des parties peu ou non traitées ; b) des travaux de fin d'études ou de maîtrise sans cadre théorique clair et précis ; c) des comptes rendus de produits culturels se réduisant au résumé de l'œuvre commentée et contenant une évaluation très réduite ou inexistante ; d) des textes qui ne suivent pas les règles et les normes concernant les citations et les références des sources utilisées.

4 Conventions de l'écriture en éducation

Toute langue de spécialité doit s'adapter à certaines conventions. La terminologie utilisée est l'un des traits les plus caractéristiques des langues de spécialité. L'étudiant en éducation, en tant que futur enseignant, doit maîtriser la terminologie (l'ensemble de termes spécialisés) de son domaine s'il veut devenir un bon professionnel. Nous ne pouvons pas oublier que l'éducation est une discipline en contact avec beaucoup d'autres, telles que la psychologie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie... qui ont aussi leurs spécificités terminologiques.

Si nous voulons employer correctement en français la terminologie du domaine de l'éducation, ou si nous recherchons un équivalent français à un terme anglais, nous pouvons nous adresser à France Terme, à Termium, ou au *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) au Québec, qui désigne les termes en français, en anglais et parfois même dans d'autres langues. Imaginons, par exemple, qu'un étudiant en éducation ne sache pas si le terme *cyberbullying* de l'anglais est accepté en français. Le GDT lui proposera les termes « cyberintimidation » et « cyberharcèlement » pour le français.

En guise d'exemple, imaginons qu'un étudiant universitaire doive rédiger un travail sur la *flipped classroom* dans la terminologie anglo-saxonne. Il peut consulter le DGT et vérifier s'il existe un terme en français. Il trouvera « classe inversée » pour *flipped classroom*.

L'une des conventions les plus notoires des langues de spécialité est l'utilisation d'un système reconnu et stable de catalogage et de citation des références et des sources bibliographiques lors de la rédaction d'un document académique ou scientifique, que ce soit pour les citations ou la bibliographie. La bibliographie doit être organisée de manière homogène et cohérente et selon l'une des normes internationales de présentation bibliographique. Dans le domaine de l'éducation, les conventions d'usage recommandent de citer en style APA, un format défini par l'*American Psychological*

Association pour les publications et écrits scientifiques dans les domaines de la psychologie et d'autres disciplines comme l'anthropologie ou la sociologie. Ainsi, dans la bibliographie d'un travail de classe ou d'un article de recherche nous citerons un ouvrage comme suit :

Puren, C. (1996). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris : Nathan-CLE International.

“ **Dans le domaine de l'éducation, les conventions d'usage recommandent de citer en style APA, un format défini par l'*American Psychological Association*.** ”

Outre le style APA, les travaux élaborés par les étudiants en éducation doivent s'adapter à d'autres conventions ou consignes établies par la faculté ou le professorat des différentes matières concernées. Certains documents comme les TFG (travaux de fin d'études) ou les mémoires de stage, par exemple, sont généralement très structurés (objectifs, parties du travail, étendue, police).

En dernier lieu, il ne faut pas oublier de bien relire, de corriger aussi bien les aspects orthographiques que les éléments typographiques des travaux et de les livrer en version définitive et avec une bonne présentation.

5 Ouvrages et sites web d'intérêt

1. *FranceTerme*, Délégation générale à la langue française et aux langues de France
<http://www.culture.fr/franceterme>

Site internet consacré aux termes de différents domaines de spécialité recommandés par la Commission d'enrichissement de la langue française et publiés au Journal officiel de la République française. Il permet de rechercher l'équivalent français d'un terme étranger et d'en consulter la définition.

2. *Grand dictionnaire terminologique (GDT)*, Office québécois de la langue française
<http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>

Le DGT est une banque de fiches terminologiques sur des concepts liés à des domaines d'emploi spécialisés. Possibilité de rechercher l'équivalent français d'un terme étranger et d'en consulter la définition. Il présente les termes en français, anglais et parfois dans d'autres langues.

3. *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche*, Délégation générale à la langue française et aux langues de France
<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Enrichissement-de-la-langue-francaise/FranceTerme/Vocabulaire-de-l-education-et-de-la-recherche-2013>
 Petit glossaire des termes et expressions du domaine de l'éducation recommandés par la Commission générale de terminologie et de néologie.
4. *Glossaire européen de l'éducation*, Eurydice, Réseau d'information sur l'éducation en Europe
<https://publications.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/f4766d40-1caf-4915-a607-555d73d6a256>
 Sur le site de l'Office des publications de l'Union Européenne vous pouvez trouver ce riche glossaire de termes spécifiques de l'éducation dans 24 pays de l'Europe. Il se compose de cinq volumes (les examens, diplômes et titres ; les établissements du système éducatif et leurs définitions ; les personnels enseignants ; les personnes responsables de la gestion, du contrôle, du soutien à l'apprentissage et de l'orientation...).
5. *Terminologie de la politique européenne d'enseignement et de formation*, Cedefop
<https://publications.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/4d4dc819-996d-43c0-a93a-9dc53c458308/language-fr>
 Glossaire multilingue qui définit 130 termes clés en matière de politique européenne d'enseignement et de formation.
6. *Lexicool. Dictionnaires en ligne d'éducation*
<https://www.lexicool.com/dictionnaires-en-ligne.asp?FSP=C392&FKW=education>
 Dans la section « dictionnaires en ligne d'éducation », ce site propose des glossaires bilingues et multilingues en ligne de cette discipline.
7. *Université de Montréal. Les bibliothèques*
<https://bib.umontreal.ca/education-psychoeducation>
<https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger>
 Site qui fournit de nombreuses ressources pour les étudiants. Les rubriques « Explorer par discipline » et « utiliser l'information » sont particulièrement riches. Elles proposent de petits guides pour citer ses sources correctement et pour bien rédiger un travail universitaire, un mémoire ou une thèse entre autres.
8. CISLARU, G. ; CLAUDEL, C. ; VLAD, M. (2017). *L'écrit universitaire en pratique* (3e ed.) DeBoeck-Université
 Cet ouvrage aide à préparer, rédiger et présenter un travail à l'université (rapport de stage, mémoire, présentations multimédia...). Il fournit beaucoup d'outils et de ressources pour bien écrire des textes académiques. Il propose des exercices d'entraînement avec corrigé.

9. BARBOTTIN, G. (2002). *Rédiger des textes techniques et scientifiques en français et en anglais*. Paris : Insep consulting

Guide de rédaction de textes scientifiques destiné aux étudiants, techniciens, enseignants et chercheurs. Il donne des règles et des conseils simples qui aident l'utilisateur à mieux rédiger ce type de textes aussi bien en français qu'en anglais. Il propose des comparaisons entre les deux langues.

10. Style APA

https://alfresco.uclouvain.be/alfresco/service/guest/streamDownload/workspace/SpacesStore/77f5b588-4a52-476a-b021-ca8f70548fcb/Norme%20APA_juillet17_EN.pdf?guest=true

Dans sa rubrique « Aide et formation », la Bibliothèque de Psychologie et des Sciences de l'éducation de l'Université Catholique de Louvain propose des tutoriels pour aider les étudiants à bien rédiger leurs textes. Un document intitulé *Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association* reprend en français les indications du style APA.

Servei de Llengües (UAB), Servei de Llengües Modernes (UdG), Serveis Lingüístics (UB), Servei Lingüístic (URV), Institut de Llengües (UdL)

Coordination : Virginia Castillo, Enric Serra

Auteur : Enric Serra

Adaptation : Mercè Oliva

Correction linguistique : Nathalie Le Bris

Ce projet a reçu une subvention Interlingua de la Generalitat de Catalunya

Date d'édition : juin 2019



Cette œuvre est soumise à une licence de Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0. Vous pouvez la reproduire en entier pour des usages non commerciaux en citant la source : Servei de Llengües (Universitat Autònoma de Barcelona), Servei de Llengües Modernes (Universitat de Girona), Serveis Lingüístics (Universitat de Barcelona), Servei Lingüístic (Universitat Rovira i Virgili) et Institut de Llengües (Universitat de Lleida). Si vous trouvez que les guides sont utiles, nous vous serons reconnaissants de nous le faire savoir.